



FONTAINE-LES-LUXEUIL

Fontaine

Information

Bulletin Municipal n°2
Janvier 2009

Sommaire.....

Sommaire

➤ Le mot du maire.	Page 3
➤ Du nouveau dans notre villagel'angélus sonne !	Page 4
➤ Bilan financier du Téléthon.	Page 4
➤ La restructuration du cimetière.	Page 5
➤ Attention au monoxyde de carbone.	Page 5
➤ Une aide aux personnes dépendantes : la présence verte.	Page 6
➤ Le fleurissent de notre bourg.	Page 7
➤ Association Gym Fontaine.	Page 8
➤ Les armoiries de notre village – Blason du Prieuré.	Page 9
➤ La bibliothèque nous ouvre ses portes.	Pages 10-11
➤ Nos jeunes et l'informatique.	Page 12
➤ Ce que font les élus.	Pages 13-14
➤ L'état civil (Naissances, mariages, et décès) de l'année 2008.	Pages 15-16-17
➤ Quelques nouvelles brèves.	Page 18
➤ Une fidélité animale à son maître.	Page 19



Chère Madame,

Chère Mademoiselle,

Cher Monsieur,

Au seuil de cette année 2009, il n'est pas trop tard pour vous adresser, au nom des adjoints, conseillers municipaux et de moi-même, nos vœux très chaleureux de bonne santé tout d'abord, ce bien si précieux que l'on n'apprécie souvent que s'il est menacé, de bonheur ensuite, ou du moins de toutes ces petites joies quotidiennes qui y contribuent, en famille, dans votre travail ou vos diverses activités.

Cette nouvelle année, placée sous le signe d'une crise économique mondiale dont personne ne mesure vraiment les conséquences, nous inquiète : Quelles vont être les répercussions sur l'emploi ? Les prêts bancaires seront-ils débloqués ? La flambée des prix sur les produits essentiels de consommation des ménages va-t-elle se poursuivre ? Notre commune n'a aucun moyen d'échapper à ce contexte ! Mais n'est-ce pas justement l'occasion de donner un nouveau sens aux mots : solidarité, écoute, générosité, respect des biens et des personnes ? En ces périodes de froidure, faisons tout notre possible pour communiquer un peu de chaleur humaine aux personnes fragilisées qui nous entourent, qu'elles soient âgées, malades, seules ou démunies.

Votre conseil municipal se doit de donner l'exemple. Un recensement des personnes vulnérables a été fait et nous veillerons, de manière accrue, à ne laisser personne au bord du chemin. Notre CPI de pompiers volontaires, très opérationnel et motivé, répond vite et bien chaque fois qu'une intervention matérielle ou un secours à la personne est nécessaire. Les employés communaux font du mieux possible pour que vos rues et trottoirs, ainsi que tous les accès aux bâtiments publics, soient déneigés ou sablés en cas de besoin. Mais j'en appelle tout de même à votre indulgence, car ils ne peuvent pas être partout en même temps !

Des changements sont, ou vont intervenir dans l'équipe des agents communaux avec, notamment, les départs à la retraite d'un adjoint technique et de notre secrétaire de mairie, ainsi que le renouvellement de la direction de l'accueil périscolaire. Vos élus réfléchissent à la meilleure utilisation du budget communal, en réduisant les investissements, mais également les charges de fonctionnement, notamment salariales, sans nuire pour autant au bon fonctionnement de la commune.

Nos recettes communales ne sont pas florissantes, avec la stagnation des nouvelles constructions et des locations, la chute du cours des ventes de bois, la restriction des dotations de l'état. Mais nous avons de bonnes infrastructures, des commerces et des services de santé performants, des artisans et entreprises qui affichent une bonne tenue dans la morosité ambiante.

Mes chers concitoyens, malgré les nuages qui nous menacent, sachez que le moral de vos élus reste au beau fixe et leur volonté inébranlable. Vous pouvez compter sur nous !

Le Maire,
Marie-Odile HAGEMANN

Du nouveau dans notre Du nouveau dans notre village...

... l'angélus sonne !



Depuis quelques semaines, vous entendez les cloches de notre village sonner l'Angélus le matin, le midi et le soir (07 h 05 – 12 h 05 – 19 h 05).

Cette sonnerie avait été demandée par certains habitants de notre localité. D'autres villages de notre secteur sonnent déjà l'angélus.

Ces traditions peuvent faire revivre notre bourg. Ces trois sonneries agréables à entendre, rythment nos journées ; le début et fin de journée ainsi que le repos pour le repas de midi.

Ces sonneries avaient une grande importance pour nos anciens, qui depuis leur lieu de travail, dans les champs ou ailleurs, marquaient un temps de repos ou de prière.

Bilan financier du Téléthon...

Recettes	
Buvette	1613.18
Yaourts	2786.00
Portraits	18.00
Vente Ourson Lycée	281.56
Tir Carabine	63.00
Nounours Téléthon	110.00
Flambeaux/Lampions	78.00
Jeux en équipe	88.00
Broderie	578.45
Choucroute	1384.00
Gaufres/ Chichi	213.70
Kebab	246.00
Château Gonflable	126.00
Ballons	111.30
Belote	72.00
Jus de pomme	216.10
Tombola Peluche	192.00
Ventes diverses	49.52
Total des recettes	8 226.81 €

Dépenses	
Achats Auchan	101.94
Achats Boucherie Farque (Don 86€)	0.00
Achats COOP (Remise 10 %)	59.00
Achats Boulangerie Chapelle (Remise 20%)	41.60
Achats Burgey Buvette (Remise 10 %)	571.27
Assurance	31.00
Achats pour gaufres	24.00
Achats ED	57.11
Timbres	1.33
Achats Codi Cash	49.35
Achats librairie	18.00
Achats Lidl	24.83
Dégâts manteau	150.00
Total des dépenses	1 129.43 €

Bilan Général	
Manifestation	7 097.38 €
Subvention CCVS	400.00 €
Dons Associations	350.00 €
Dons Particuliers (Chèques)	155.00 €
Dons Particuliers (Espèces)	10.00 €
Total Général	8 012.38 €

Soyez tous remerciés pour votre généreuse participation au Téléthon 2008.

L'AFM et les bénévoles de l'équipe de Fontaine vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2009, et ils espèrent vous retrouver nombreux en décembre pour la 23^{ème} édition du Téléthon.

Restructuration du cimetière

Le conseil municipal, dans sa séance du 13 novembre 2008, et après avoir délibéré, a décidé d'engager un programme de restructuration du cimetière communal.

Cette décision a été jugée urgente et nécessaire, compte tenu de l'état de délabrement de certaines tombes et du manque de place.

L'entreprise Finalys, spécialisée dans ce genre de travaux a été retenue pour mener à bien cette restructuration.

En voici les différentes étapes, étalées sur une durée minimum de 3 ans.

- 1) En cours actuellement, un recensement géographique et historique complet sur plan affiché au cimetière et également consultable en mairie.
- 2) Procédure de reprise en cours à compter du 05 décembre 2008, étant bien entendu, que toute personne désireuse de voir perdurer une tombe devra dans les 3 années à venir, se porter garante de son entretien.

Les tombes faisant l'objet d'une procédure de reprise seront signalées par une étiquette numérotée.

Après un délai de 3 ans minimum, si personne ne se manifeste, elles seront attribuées à la commune.

Des précautions pour l'hiver !

Chaque hiver en France, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine mortelles.



A la maison, des réflexes en plus, ce sont des risques en moins :

Contrôler vos installations,
Aérer vos logements,
Nettoyer les cheminées.

La présence verte !

La présence verte !

La mise en place d'un service de téléassistance afin d'apporter une amélioration des conditions de vie des personnes âgées ou handicapées en favorisant leur maintien à domicile constitue une préoccupation majeure.

Qu'est-ce que la présence verte ? - Comment ça marche ?



1 Appel

Sur simple pression du bouton d'appel, l'alarme est reçue.



2 Dialogue

L'opérateur dialogue avec vous et apporte la réponse adaptée.



3 Intervention et secours

Présence Verte prévient votre réseau de solidarité et si nécessaire votre médecin ou les services d'urgence.

Dans ce but, la commune de Fontaine vient de signer une convention avec « Présence verte » afin de favoriser le développement de ce service effectif à partir du 01 janvier 2009.

Par cette convention, la mairie s'engage à :

- assurer l'information aux personnes qui le souhaitent,
- recueillir les demandes d'adhésion,
- assurer la gratuité des frais de dossier fixés actuellement à 31 euros (prise en charge pour moitié par la commune et pour moitié par présence verte).

Aides possibles :

- Le Conseil Général de la Haute-Saône :

Prise en charge du transmetteur par le conseil général sous conditions de ressources annuelles. Dans ce cas, il ne reste plus que 22 euros par mois à la charge de l'abonné.

- La Mutualité Sociale Agricole :

Prise en charge du transmetteur et participation de 4,57 € par mois sous conditions de ressources annuelles. Dans ce cas, il ne reste à la charge de l'abonné que 17,43 € par mois.

- Organismes divers :

Officce national des Anciens combattants : exonération des frais de dossier.

CPM - MDERIC : prise en charge de 50 % de l'abonnement.

Le fleurissement de notre village !

Le fleurissement de notre village !

Notre village inscrit pour la quatrième fois consécutive au « **concours départemental des villages fleuris** », s'est particulièrement distingué cette année.

Au palmarès 2008, Fontaine figure en 4^{ème} place parmi les 7 communes de plus de 1000 habitants primées à ce concours.

Le prix récompensant cette distinction nous sera remis début 2009 par Madame la conseillère générale du canton.

A cette occasion, elle remettra également les diplômes à Madame Jacqueline Porgye, à Madame Annie Pelletier et à Monsieur Lucien Ulrich (ces personnes ayant participé avec succès au concours départemental des maisons fleuries de 2008).



D'autre part, cette année encore 25 personnes se sont inscrites au « **concours communal des maisons fleuries** ». En voici le palmarès :

- catégorie fenêtres et murs :

1^{ère} – Sylvie Colin

2^{ème} – Denis Aubry

- catégorie maisons neuves et cours :

1^{ère} – Lucienne Arrouey

 Ginette Jeangey

2^{ème} – Marie-Joséphine Kiefer

 Isabelle Laurent

 Jean Bigey

 Maurice Simonin

 Christine Maestre

3^{ème} – Nadia Gallaire

 Jacqueline Porgye

 Christelle Colleuil

 Roselyne Sckelyk

 Colette Antoine

 Jean Lacombe

 Delphine Dubault

- catégorie maisons anciennes et cours :

1^{ère} – Lucien Ulrich

 Nathalie Galmiche

 Noëlle Gallaire

 Annie Pelletier

2^{ème} – Marguerite Chassard

 Martine Arnoux

3^{ème} – Patrick Grosjean

 Yvonne Demougin

 Micheline Rolin



- Photo des lauréats 2007 -

Vous contribuez à valoriser l'environnement et le cadre de vie de notre village. Nous vous en remercions chaleureusement.

Gymnastique volontaire

Gymnastique volontaire - GYM FONTAINE ...

Depuis 12 ans, l'association Gym Fontaine propose des séances de gymnastique à la salle polyvalente.

Après une année (2007-2008) sans activité, nous avons relancé cette association avec une nouvelle animatrice : Valérie Dirand diplômée de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV).



Les Séances se déroulent le jeudi de 20h à 21h.

Cette activité n'a pas pour vocation la compétition, elle s'adresse à la personne en tenant compte de ses particularités et ses attentes. C'est pourquoi, la pratique de la gymnastique contribue au bien être de la personne tout en luttant contre la sédentarité.

On y pratique des exercices variés, en musique : stretching, fitness, renfort musculaire.....

L'association a renouvelé certains membres de son bureau :

Présidente	Noëlle Labreuche
Présidente adjointe	Isabelle Grandjean
Trésorière	Céline Laurent
Trésorière adjointe	Valérie Arnould
Secrétaire	Clothilde Namani

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à :

Noëlle Labreuche
tél. 03 84 94 83 38.



Nous sommes toujours heureuses d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre équipe.

Toute l'équipe de la GYM vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.



Les armoiries de notre village

Les armoiries de notre village

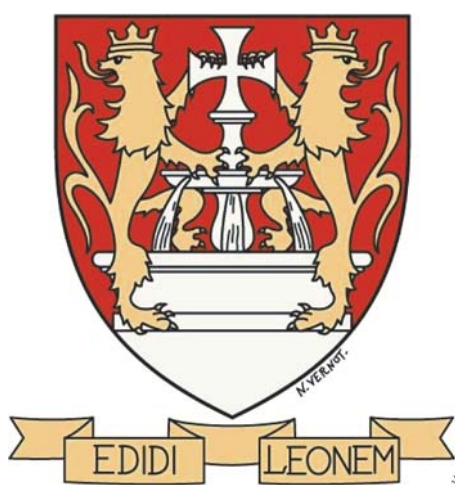


Notre village n'a jamais eu d'armoiries par le passé.

Cependant, l'ancien emblème fait apparaître quelques données que l'on retrouvera dans les armoiries décrites ci-dessous :

- la Franche-Comté,
- la fonderie,
- la papeterie,
- les fontaines,
- le prieuré du village.

--oOo--



Une étude a été confiée à la commission départementale d'héraldique, représentée par Monsieur Vermot, afin d'examiner ce blason et de redéfinir les armoiries de notre village.

Monsieur RIANDET, ancien habitant de Fontaine, a effectué une sculpture bois de ce blason qui se trouve actuellement dans l'escalier principal de la mairie.

Définition héraldique : « De gueules (couleur rouge) à la fontaine jaillissante d'argent sommée d'une croisette pattée de même, le tout tenu par deux lions couronnés et affrontés d'or, les têtes adossées, le tout sur une terrasse d'argent »

Devise : « Edidi leonem »

Symbolique :

La fontaine, emblème parlant de la commune, est mise en évidence au centre de l'écu.

Le prieuré fondé par le moine irlandais Saint Colomban vers 595 est évoqué par la croisette qui la surmonte.

La Franche-Comté est rappelée par les deux lions couronnés d'or.

L'importance de la fonderie est représentée par la couleur gueules (rouge) du fond.

L'argent (blanc) évoque la papeterie-cartonnerie.

La devise signifie « j'ai donné naissance au lion ». Elle rappelle que c'est à partir des carrières de grès locales que fut bâti le lion de Belfort.

Le Blason du Prieuré

Le Blason du Prieuré de Fontaine-les-Luxeuil

L'abbé Jean-Baptiste Noël a offert à la municipalité, en présence des membres du conseil municipal, un blason représentant les armes du Prieuré de Fontaine.

Ce blason avait été coulé par monsieur Laurent Arnoux, aujourd'hui décédé. (Un blason similaire se trouve inséré dans un vitrail de la basilique Saint-Pierre à Luxeuil, à gauche de l'orgue).

L'histoire colombannienne et celle de Fontaine étaient liées, car Saint Colomban y avait installé des moines chargés de cultiver la terre afin de nourrir les moines luxoviens.





Le Temps de lire



La bibliothèque de Fontaine
c'est :

- Des Romans (historiques, policiers, science-fiction, biographies, sagas, ...)
- Des Albums, des Bandes Dessinées et des Magazines
- Des Documentaires (géographie, arts, cuisine, jardinage, histoire, Franche-Comté, ...)

Pour tous les âges !

Quels sont les horaires ?

Le mercredi de 16h30 à 18h

Le samedi de 10h à 11h30



Prêt à domicile
pour les personnes à mobilité réduite



3500 livres pour tous les âges

500 disques

Stock renouvelé 3 fois par an

Achats réguliers

Combien ça coûte ?

6 € pour des livres

9 € pour des livres, des cd et des cd-roms

Tarifs spéciaux pour les familles (à partir de 3 personnes)

L'abonnement est valable un an, et permet d'emprunter des livres, des cd et des cd-roms

Gratuit



Gratuit

Venez lire, écrire, utiliser un ordinateur, écouter de la musique, passer un bon moment avec d'autres personnes, ...
C'est libre et gratuit !!

Gratuit

Bienvenue à la Bibliothèque de Fontaine

Pour vous accueillir :

Monique,
Houiam,
Sandrine,
Colette,
Nicole,
Angèle,
Emmanuel
et Sabine.

Une équipe de bénévoles
à votre écoute

La Bibliothèque, c'est une association entièrement gérée par des bénévoles.
Venez nous rejoindre !

La bibliothèque de Fontaine, c'est aussi :

Une Discothèque avec :

Des Variétés
françaises
et étrangères

Du rock, du jazz,
du blues

De la musique du
Monde

De la musique
Classique

De la musique de Films
et de Spectacles

De l'Humour

Des cd et des livres-cd
pour les enfants

Contacts

bibliotheque.fontaine@wanadoo.fr

Sabine au 03 84 94 87 70

Où se trouve la bibliothèque ?

Sur le côté droit
de la salle polyvalente



Des animations à la bibliothèque



C'est libre et gratuit !
Tout le monde
peut participer,
même sans
abonnement



Pour les enfants

Rencontres avec des auteurs

Pour les adultes

Des histoires plein mon panier

Pour les enfants à partir de 4 ans

Clubs pour les enfants et les ados

lecture

écriture

Club Jeunes à partir de 6 ans

poésie

vidéo

Expositions

Spectacles de contes

Les @3i à partir de 11 ans

informatique

Qui sont nos partenaires ?

La mairie de Fontaine
La Communauté de communes
La Médiathèque de prêt de Vesoul
Le Centre du Livre de Franche-Comté
Des auteurs
Des conteurs

Accueil des classes maternelles
et primaires de Fontaine
Animations avec les Francas



Visitez notre blog !

bibliotheque.fontaine.over-blog.com

Un Espace Informatique à la bibliothèque



Cours d'informatique

Différents ateliers proposés :

Initiation
Traitement de texte
Tableur
Photo

Durée des ateliers :
sur 5 semaines, 2h par semaine

Toutes recherches d'emploi
(formation, stage, site ANPE,
Assedic, ...) se font gratuitement,
avec l'aide de Fouad, animateur
informatique de la CCVS

Tarif des cours :
A l'unité : 2 € de l'heure
Carte de 10 heures : 15 €

Contacts :

Fouad au 03 84 94 17 93
cybervalse@cc-valdesemouse.fr

Accès libre et gratuit
aux heures d'ouverture de la bibliothèque
Utilisation libre des ordinateurs

A votre disposition :

un scanner
des logiciels
un accès Internet
une imprimante

Cyber Val .se



Les @3i

A la Bibliothèque



Notre président

Notre blog : lesa3i.over-blog.fr

Pour nous contacter : lesa3i@yahoo.fr





Ce que font les élus.....

Ce que font les élus...

CONSEIL MUNICIPAL :

Principales délibérations prises par vos élus

1 – Séance du 14 mars 2008 :

- Installation du conseil municipal – désignation des adjoints et différents délégués.

2 – Séance du 20 mars 2008 :

- Désignation d'autres délégués et mise en place des commissions municipales.
- Mission au centre de gestion de Vesoul de souscrire une assurance « des risques statutaires » pour les agents communaux.

3 – Séance du 08 avril 2008 :

- Délégations consenties au Maire par le conseil municipal.
- Renouvellement de la commission communale des impôts directs. (liste sur bulletin municipal n° 1 de juillet 2008).
- Désignation des délégués à l'association départementale des communes forestières :
 - Charles Saunois (titulaire) – Daniel Tisserand (suppléant).
- Vote les taux d'imposition 2008 des 3 taxes locales :
 - Taxe d'habitation : 4.5 %
 - Taxe foncier bâti : 9.88 %
 - Taxe foncier non bâti : 40.91 %

4 – Séance du 7 mai 2008 :

- Désignation des délégués au syndicat du collège de Saint-Loup :
 - Isabelle Correira (titulaire) – Noëlle Labreuche (suppléante).
- Ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.
- Désignation des différents correspondants municipaux :
 - correspondant défense : Christian Riondel
 - correspondant pandémie grippale : Daniel Tisserand
 - référent canicule : Daniel Tisserand.

5 – Séance du 26 juin 2008 :

- Electrification du lotissement privé au lieudit « la filature » = le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône (SIED 70) sera chargé de réaliser les travaux. Le coût de ces travaux est entièrement à la charge du lotisseur.
- Renouvellement de la convention avec l'ACCA de Fontaine (Association communale de chasse agréée), pour une durée de cinq ans, au prix de 382 € l'an.
- Etude du rapport annuel sur les prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.
- Décision d'engager la procédure d'autorisation et de protection de l'ensemble des ressources en eau potable.

6 – Séance du 28 août 2008 :

- Acceptation de l'avenant à la convention d'occupation du domaine forestier communal « du Grand bois » engagée envers la société Bouygues Télécom = pour le remplacement de 4 antennes. La redevance pour l'année 2008 a été de 2042.60 €.
- Approbation l'assiette et la destination des coupes de bois pour 2009 ainsi que l'exploitation des coupes de bois 2008/2009.
- Décision la suppression, suite à démission de l'agent titulaire, d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

7 – Séance du 23 octobre 2008 :

- Approbation la cession gracieuse du matériel destiné au Système d'Information Géographique par la communauté de commune du Val de Semouse.
- Décision d'instituer une participation financière pour voirie et réseaux, répartie entre les propriétaires, sur les travaux d'extension à prévoir pour la desserte de nouvelles parcelles constructibles, route de Fougerolles.
- Décision de solliciter l'aide du Conseil Général pour l'installation d'abris de bus au nouvel arrêt de la rue Marquiset.
- Décision de s'engager dans une convention de téléassistance avec « présence verte » et opte pour la gratuité des frais de dossier qui seront payés par la commune 15 € et 16 € par présence verte, pour chaque nouvel adhérent.

8 – Séance du 13 novembre 2008 :

- Acceptation du devis d'assistance de l'ONF à l'exploitation des bois façonnés, cubage et classement : 478.40 € TTC pour une estimation de 150 m3.
- Acceptation du devis d'assistance forfaitaire de l'ONF pour le lotissement de l'affouage de la saison 2008/2009, pour un montant de 1 196.00 € TTC.
- Renouvellement de l'adhésion de la commune, pour une période de 5 ans, dans la politique de qualité de la gestion durable des forêts communales.
- Décision de finaliser le programme de restructuration du cimetière proposé par la société FINALYS – Procédure de reprise des tombes pour un montant de 25 434 € sur 3 années budgétaires.
- Renouvellement pour une durée de 3 ans du contrat petit enfance (accueil périscolaire assuré en collaboration avec les FRANCAS) avec la caisse d'allocations familiales de la Haute-Saône.
- Décision de déplacer le panneau d'entrée dans l'agglomération de Fontaine sur la route de Fougerolles en raison de l'extension de la zone constructible.





Etat Civil 2008

Etat Civil 2008

NOS JOIES - NAISSANCES

- **Emma, Amandine, Andréa SARRAZIN**, le 17 février 2008
de Alexandra, Marie-Hélène –
- **Tom VAJDA**, le 19 février 2008
de Jozef VAJDA et de Magali BARDET –
- **Evan, Henri, Michel CHOQUEY**, le 27 mars 2008
de Johann, Henri, Georges CHOQUEY et de Allison, Hélène, Isabelle VANDEWALLE –
- **Alex CARTIER**, le 30 mars 2008
de Patrice CARTIER et de Nathalie, Dominique, Claude BOUDINOT –
- **Noah, Maxence CALLEY**, le 24 avril 2008
de Raphaël CALLEY et de Marie-Noëlle RICHARD –
- **Théo, Albert, Claude COLIN**, le 26 avril 2008
de Geoffroy, Louis, Gérard COLIN et de Annabelle ROUGEAUX –
- **Gino, Dominique, Christian BIANCHI**, le 01 juin 2008
de Charles-Louis, Dominique, Georges BIANCHI et de Sylvie Thérèse SUTTER –
- **Mathias, Michel, Patrick CALAND**, le 12 juillet 2008
de Sylvain CALAND et de Audrey, Karen, Aurore GROSJEAN –
- **Théo, Yves, Georges DELAITRE**, le 14 août 2008
de Bruno, Michel, Yves DELAITRE et de Christine, Claudine, Françoise OGIER –
- **Enzo, Louis, Thomas BRESSON**, le 14 août 2008
de Carine, Isabelle, Michèle BRESSON –
- **Corentin, Maurice, Gabriel STEPHANI**, le 15 août 2008
de Dominique, Jacques, Michel STEPHANI et de Isabelle, Marguerite, Marie RICHARD –
- **Clara LEMERCIER**, le 25 août 2008
de Damien, Georges, Constant LEMERCIER et de Céline PERRIN –
- **Emeline, Géraldine FARQUE**, le 01 septembre 2008
de Jean-Baptiste, Bernard, Roland, Raymond FARQUE et de Audrey, Colette, Céline LEBEAU –
- **Lilian, Jean-François, Chris ROBERT**, le 25 septembre 2008
de Mickaël, Pierre, Frédéric ROBERT et de Gaëlle, Dominique, Géraldine BEUGNOT –
- **Agathe, Nadine, Catherine LAURENT**, le 23 octobre 2008
de Gaëtan, Fleury LAURENT et de Delphine, Chantal DUBAULT –
- **Zakaria EL MOSTAIN**, le 06 novembre 2008
de Abdelhak EL MOSTAIN et de Viviane, Ida, Elisabeth KOEBERLE –
- **Lyloo, Emilie, Magalie HENRY**, le 08 novembre 2008
de Mickaël HENRY et de Angélique, Thérèse, Marie MAUFFREY –
- **Mathéo, Hervé, Fabien FOURRIER**, le 17 novembre 2008
de Hervé, Jacques, Georges FOURRIER et de Magali, Jocelyne COMPAIN –
- **Tibaud, Jean, Daniel CHAON**, le 26 novembre 2008
de Sylvain, Jean, Louis CHAON et de Séverine, Joëlle, Michelle PERROT –



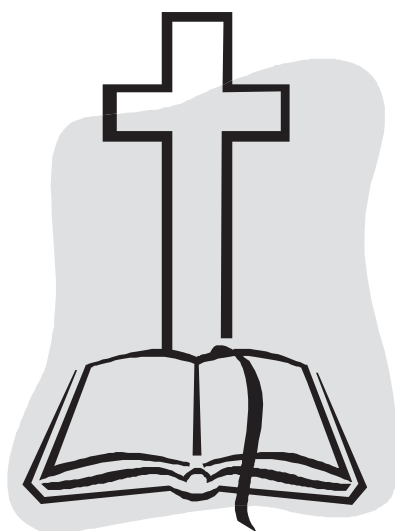
NOS JOIES - MARIAGES

- ♥ le 23 février,
Thomas, Jean, Bernard BARRET et Jolanta MOSKWA –
- ♥ 21 juin,
Christophe, Philippe ELGER et Dorothee, Claudette, Catherine TEIL –
- ♥ 28 juin,
Ludovic, Pierre FLEURICHAMPT et Aline, Bernadette, Laurette BIGEY –
- ♥ 12 juillet,
Jean-Louis CEZARD et Marie, Therese, Simone CHEVALME –
- ♥ 02 Août,
Frederic, Jean, Jean-Luc PIEDBOIS et Marjorie, Regine, Paulette BRESSON –
- ♥ 16 Août,
Alexandre, Jean-Marie CHAON et Karine, Louise, Michèle PERROT –



NOS PEINES - DECES

- Le 14 janvier, Amandine **GERVOIS** -
- Le 23 janvier, Jean-Paul **GUIRADO** époux de Claudie, Mariette **LEMERCIER** -
- Le 24 mai, Bernard, Raoul, Aimé **PETIT** époux de Annie, Jeanne, Renée **MOUGENOT** -
- Le 8 août, Germain, Georges **AUBRY** époux de Léontine, Marie **CHASSEROT** -
- Le 3 septembre, Ruth , Marianne **FORBERGER** veuve de Etienne **LASSAUCE** -
- Le 7 septembre, Suzanne, Gilberte **CROISSANT** veuve de René Louis **BRESSON** -
- Le 27 septembre, Sergio, Paulo **DE SOUSA** époux de Valérie, Andrée **RAYMOND** -
- Le 07 octobre, Ginette, Claire, **Aline GROSJEAN** épouse de Robert, Georges **ALCHENBERGER** -
- Le 31 octobre, Mario **GERVASONI** -
- Le 21 novembre, Pierre, Georges, André **ZIMMERLIN** -
- Le 06 décembre, Olga **FERRO** veuve de Delphin, Jules **MAUFFREY** -



Quelques nouvelles brèves

Quelques nouvelles brèves...

- **Départ à la retraite, au 31 décembre 2008, de Jean-Luc BIGEY**, adjoint technique principal. Sapeur pompier volontaire, il est nommé à cette même date, sergent honoraire et décoré de la médaille d'honneur, échelon or, ainsi que de la médaille de l'Union.

- **Centre de Première Intervention des sapeurs pompiers volontaires de Fontaine :**

Frédéric KAUFFMANN est nommé chef de corps en remplacement de Serge BROSSARD, qui a fait valoir sa demande de mise en disponibilité.



- **La médaille d'honneur communale** a été décernée par Monsieur le Préfet de la Haute-Saône à trois agents communaux : **médaille échelon vermeil pour Jean-Luc BIGEY**, **médaille échelon argent pour Christophe GAND et Patrick GROSJEAN**.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires !



- **Accueil périscolaire, géré par les « Francas » :**

Paul GAUTHIER a été nommé directeur du centre, en remplacement de Valérie MOUGENET, en congé de maternité.



Une belle fidélité animale !

Une belle fidélité animale !



Cette belle pierre tombale datée du 18 septembre 1854, sculptée par Alexandre Hayotte, évoque une merveilleuse histoire de fidélité animale.

L'abbé Noël la rapporte ici, telle que les anciens du village lui ont racontée lorsqu'il était enfant.

Veuf, le maître du chien est bûcheron. Son petit compagnon le suit dans tous ses déplacements au coeur de la forêt et partage le repas du midi avec son maître.

Un jour, peu après celui-ci, le chien, seul, arrive chez le fils de son maître qui est sabotier, en poussant des aboiements plaintifs afin de lui faire comprendre qu'il vient d'arriver un malheur à son père.

Aussitôt le sabotier suit le chien qui fait demi tour pour le conduire à la forêt et trouve son père sans vie, écrasé par l'arbre qu'il était entrain d'abattre. Puis, le chien disparaît dans la forêt. Aucune trace de lui !

Après l'inhumation de son père, lorsque le sabotier vient se recueillir sur la tombe, il trouve le chien allongé sur la tombe auprès de la serviette qu'il avait ramenée de la forêt et qui avait servi à emballer le dernier repas.

Alors, sans plus vouloir bouger, refusant toutes les attentions et toute nourriture, le chien se laisse mourir sur la sépulture du maître qu'il avait tant aimé.

Bouleversé jusqu'aux larmes par une telle fidélité, le sabotier fit confectionner un petit cercueil aux dimensions du chien, enveloppa le corps de l'animal avec la serviette qu'il avait rapportée et délicatement le déposa dans le cercueil fait pour lui.

Il fit ensuite ouvrir la tombe de son père et plaça le cercueil du chien sur celui de son maître. Puis il fit refermer la tombe. Ainsi, maître et chien se trouvaient réunis à jamais dans la mort et dans la sculpture de cette pierre tombale qui nous touche si profondément quand nous la regardons au cimetière et que le sabotier avait demandé à Alexandre Hayotte de réaliser.

Une curiosité de notre village !!

